



Paris le 18 mai 2020,

A l'attention de Monsieur J.M. BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

Traditionnellement, l'été appartient aux vacances et aux 16 millions de grands-parents que l'Ecole des Grands-Parents Européens est fière de représenter. Et cet été 2020 appartiendra doublement aux grands-parents, comme d'habitude en juillet (et même souvent dès juin) pour garder nos petits-enfants, mais aussi, en août car nos propres enfants ont déjà annoncé se réfugier au sein de la cellule familiale toujours prête à faire preuve de solidarité intergénérationnelle.

Et nous serons heureux de jouer notre rôle de passeurs de savoirs vis-à-vis de nos petits-enfants, sans oublier le traditionnel suivi des cahiers de vacances. Bien sûr, nous mesurons notre bonheur et sommes conscients de la générosité du projet de « vacances apprenantes » que vous portez, en faveur du plus grand nombre.

Car, si nos enfants apprécient, pendant les périodes de congés scolaires, de pouvoir compter sur nous pour accueillir leurs enfants, au minimum quatre semaines pleines, ils nous sollicitent aussi au quotidien pour assurer la garde hebdomadaire de nos petits-enfants (ce qui représente 650 000 emplois à temps plein).

L'EGPE s'investit par ailleurs dans des « ateliers de langage » toute l'année auprès d'enfants de maternelle. Lors de notre dernier colloque de novembre 2019, Bruno Germain, linguiste à Paris Descartes et Marcel Rufo, par leur présence et leur engagement, nous ont apportés leur plein soutien. D'ailleurs, pendant le confinement, nombreux ont été les grands-parents à suivre en ligne la scolarité de leurs propres petits-enfants et certaines animatrices d'ateliers de langage ont apporté leur soutien, par écran interposé ou par téléphone, à d'autres enfants dont les parents peinaient à accompagner la scolarité en ligne.

Il importe maintenant de relancer urgemment l'économie française et nos enfants, qui constituent la population active de notre nation, nous ont déjà confiés la garde des plus jeunes. Quant à nos petits-enfants ados, les collégiens, les lycéens, nous espérons bien que le fait d'avoir autorisé « la garde d'enfant » dans les motifs familiaux impérieux autorisant les déplacements au-delà des 100 km va permettre à nos petits-enfants non-scolarisés de rejoindre leurs grands-parents le plus rapidement possible afin qu'ils puissent veiller sur eux et accompagner le collège ou le lycée à la maison, comme nous avons toujours su le faire.

Monsieur le Ministre, nous vous assurons de notre soutien dans cette délicate période de reprise de la scolarisation de nos petits-enfants et vous présentons nos salutations respectueuses.

Armelle LE BIGOT-MACAUX,
Présidente de l'Ecole des Grands Parents Européens.